



GEMENG  
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

Junglinster, le 11 décembre 2019

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 21 octobre 2019 le conseil communal a fixé les taxes communales relatives au raccordement au réseau collectif d'assainissement et à l'évacuation et l'épuration des eaux usées.

Cette délibération a été approuvée par le Ministère de l'Intérieur le 04 décembre 2019 (réf. : 82fx3a36f/DW).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 12 décembre 2019 au 27 décembre 2019 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for the Mayor, and the signature on the right is for the Secretary. In the center, there is a circular official seal of the Administration Communale Junglinster. The seal features a coat of arms with a crown on top, surrounded by the text 'Administration Communale' and 'Junglinster' with two stars on either side.